

Publié le : 4 OCT. 2024

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 035-213500598-20240923-202459-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 23 septembre 2024

Date de la convocation : 17 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre à 19 heures 34, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFFRAY Claude.

Étaient absents : LE BOURHIS Guy (a donné pouvoir à GARNY Patrick),
DELAHAYE Isabelle (a donné pouvoir à GASTÉ Christèle),

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : DUVAL Soazig

2024-59 - Arrêt du procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet 2024

Rapporteur : Mme le Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

arrête le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2024.

Adopté à l'unanimité, 27 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFFRAY Claude, DELAHAYE Isabelle.

Pour extrait conforme,
Le secrétaire de séance, DUVAL Soazig



Madame le Maire, Christèle GASTÉ

Publié le : 4 OCT. 2024

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 035-213500598-20240923-202460-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 23 septembre 2024

Date de la convocation : 17 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre à 19 heures 34, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFRAY Claude.

Étaient absents : LE BOURHIS Guy (a donné pouvoir à GARNY Patrick),
DELAHAYE Isabelle (a donné pouvoir à GASTÉ Christèle),

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : DUVAL Soazig

2024-60 - Modification du tableau des emplois

Rapporteur : Mme le Maire

Dans le cadre d'un recrutement sur emploi permanent, il est proposé de créer un emploi, selon le détail ci-dessous.

Cat	Grade	Quotité horaire	Date d'effet
B	Technicien	35	01/10/2024

Le tableau de synthèse des emplois permanents et le tableau détaillé des emplois sont mis à jour en conséquence et annexés à la présente délibération.

Il est précisé que les emplois créés figurant dans ces tableaux ont vocation à être occupés par des fonctionnaires mais peuvent, à défaut, être occupés par des contractuels relevant des articles L 332-14 et L332-8 du code général de la fonction publique dans les conditions prévues par la loi.

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 2 septembre 2024,

Vu la commission unique du 9 septembre 2024,

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide la création et la suppression des emplois sus-visés ;
- approuve le tableau de synthèse des emplois permanents et le tableau détaillé des emplois permanents tel qu'annexés au présent rapport ;
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 035-213500598-20240923-202460-DE



Adopté à l'unanimité, 27 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFRAY Claude, DELAHAYE Isabelle.

Pour extrait conforme,
Le secrétaire de séance, DUVAL Soazig



Madame le Maire, Christèle GASTÉ

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 035-213500598-20240923-202460-DE

Tableau de synthèse des emplois per

	Situation précédente	Nouvelle situation	Nombre		ETP par emploi
			pourvus	non pourvus	
Emploi fonctionnel					
Directeur Général (emploi fonctionnel)	1	1	1	0	1
Sous total	1	1	1	0	1
Filière Administrative					
Attaché principal	1	1	0	1	0
Attaché	3	3	3	0	3
Rédacteur principal de 2ème classe	1	1	1	0	1
Rédacteur	2	2	1	1	1
Adjoint Administratif principal de 1ère classe	3	3	3	0	3
Adjoint Administratif principal de 2ème classe	1	1	1	0	0,8
Adjoint Administratif	5	5	4	1	3,8
Sous total	16	16	13	3	12,6
Filière Technique					
Ingénieur principal	1	1	0	1	0
Technicien	1	2	2	0	2
Agent de maîtrise principal	3	3	2	1	2
Agent de maîtrise	1	1	0	1	0
Adjoint technique principal 1ère classe	6	6	6	0	6
Adjoint technique principal de 2ème classe	3	3	1	2	1
Adjoint technique	8	8	7	1	6,42
Sous total	23	24	18	6	17,42
Filière animation					
Animateur principal de 1ère classe	1	1	1	0	1
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1	1	1	0	1,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	5	5	4	1	2,19
Adjoint d'animation	6	6	5	1	3,08
Sous total	13	13	11	2	7,27
Filière Médico Social					
ATSEM Principal de 1ère classe	2	2	2	0	2
ATSEM Principal de 2ème classe	3	3	3	0	3
Sous total	5	5	5	0	5
Filière Culturelle					
Assistant de conservation principal de 1ère classe	1	1	1	0	1
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	1	1	1	0	0,85
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine	1	1	1	0	1
Sous total	3	3	3	0	2,85
Nombre d'emplois	61	62	51	11	46,14

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 035-213500598-20240923-202460-DE

Tableau détaillé des emplois permanents

Cat.	Date de création ou modification du poste	Grade	Durée hebdo du poste en h/mns	Poste vacant depuis	Taux d'activité	Statut	Pôle d'affectation
Filière administrative							
A	06.09.2006	DGS 2000 à 10000	35h00		100%	Titulaire	Direction
A	26.09.2016	Attaché Principal	35h00	01.04.2023			
A	04.05.2009	Attaché	35h00		100%	Titulaire	Ressources & Proximité
A	29.03.2016	Attaché	35h00		100%	Titulaire	Aménagement & Cadre de vie
A	23.02.2004	Attaché	35h00		100%	Titulaire	Enfance jeunesse
B	01.09.2023	Rédacteur principal 2ème classe	35h00		100%	Titulaire	Enfance jeunesse
B	14.03.2001	Rédacteur	35h00	01.12.2023			
B	01.07.2018	Rédacteur	35h00		100%	Titulaire	Ressources & Proximité
C	01.07.2017	Adjoint Administratif Principal 1ère classe	35h00		100%	Titulaire	Ressources & Proximité
C	01.07.2018	Adjoint Administratif Principal 1ère classe	35h00		100%	Titulaire	Ressources & Proximité
C	01.07.2018	Adjoint Administratif Principal 1ère classe	35h00		50%	Titulaire	Direction
C	27.05.2024	Adjoint Administratif Principal 2ème classe	28h00		100%	Titulaire	Aménagement & Cadre de vie
C	01.03.2024	Adjoint Administratif	35h00		100%	Titulaire	Ressources & Proximité
C	22.07.2020	Adjoint Administratif	35h00	16.10.2023			
C	27.05.2024	Adjoint Administratif	35h00		100%	Contractuel	Ressources & Proximité
C	27.05.2024	Adjoint Administratif	35h00		100%	Titulaire	Aménagement & Cadre de vie
C	01.03.2024	Adjoint Administratif	28h00		100%	Titulaire	Ressources & Proximité
Filière Technique							
A	09.03.2015	Ingénieur Principal	35h00	01.03.2023			
B	01.07.2023	Technicien	35h00		100%	Contractuel	Pôle Enfance Jeunesse
B	01.10.2024	Technicien	35h00		100%	Contractuel	Aménagement & Cadre de vie
C	26.09.2016	Agent Maîtrise Principal	35h00		100%	Titulaire	Aménagement & Cadre de vie
C	01.07.2023	Agent Maîtrise Principal	35h00	01.07.2023			
C	01.07.2023	Agent Maîtrise Principal	35h00		100%	Titulaire	Aménagement & Cadre de vie
C	01.06.2021	Agent de Maîtrise	35h00	16.05.2023			
C	26.09.2016	Adjoint technique Principal 1ère classe	35h00		100%	Titulaire	Aménagement & Cadre de vie
C	26.09.2016	Adjoint technique Principal 1ère classe	35h00		100%	Titulaire	Aménagement & Cadre de vie
C	01.07.2017	Adjoint technique Principal 1ère classe	35h00		100%	Titulaire	Aménagement & Cadre de vie
C	01.07.2019	Adjoint technique Principal 1ère classe	35h00		100%	Titulaire	Aménagement & Cadre de vie
C	01.10.2020	Adjoint technique Principal 1ère classe	35h00		100%	Titulaire	Aménagement & Cadre de vie
C	01.07.2023	Adjoint technique principal 1ère classe	35h00		100%	Titulaire	Aménagement & Cadre de vie
C	01.07.2017	Adjoint technique principal 2ème classe	35h00		100%	Titulaire	Aménagement & Cadre de vie
C	01.07.2017	Adjoint technique principal 2ème classe	35h00	01.03.2023			
C	01.07.2017	Adjoint technique principal 2ème classe	35h00	30.09.2023			
C	28.09.2020	Adjoint technique	35h00		100%	Titulaire	Aménagement & Cadre de vie
C	01.07.2017	Adjoint technique	35h00		100%	Titulaire	Aménagement & Cadre de vie
C	01.09.2022	Adjoint technique	33h34		100%	Titulaire	Aménagement & Cadre de vie
C	01.09.2018	Adjoint technique	32h30		100%	Titulaire	Aménagement & Cadre de vie
C	01.07.2017	Adjoint technique	35h00		100%	Titulaire	Enfance jeunesse
C	01.09.2023	Adjoint technique	34H01		97,17%	Titulaire	Aménagement & Cadre de vie
C	01.03.2024	Adjoint technique	35h00	01.03.2024			
C	27.05.2024	Adjoint technique	19h40		56%	Stagiaire	Aménagement & Cadre de vie
Filière Animation							
B	30.11.2015	Animateur Principal de 1ère classe	35h00		100%	Titulaire	Enfance jeunesse
C	27.05.2024	Adjoint Animation principal de 1ère classe	35H00		100%	Titulaire	Enfance jeunesse
C	01.01.2022	Adjoint Animation principal de 2ème classe	31H30		100%	Titulaire	Enfance jeunesse
C	01.09.2022	Adjoint Animation principal de 2ème classe	17h42		100%	Titulaire	Enfance jeunesse
C	01.07.2019	Adjoint Animation principal de 2ème classe	35H00	25.09.2023			
C	01.12.2022	Adjoint Animation principal de 2ème classe	22h36		100%	Titulaire	Enfance jeunesse
C	27.05.2024	Adjoint Animation principal de 2ème classe	6h27		18%	Contrat TH	Enfance Jeunesse
C	01.05/2024	Adjoint Animation	35h00		100%	Titulaire	Enfance Jeunesse
C	27.05.2024	Adjoint Animation	35h00		100%	Stagiaire	Enfance Jeunesse
C	27.05.2024	Adjoint Animation	6h27		18%	Stagiaire	Enfance Jeunesse
C	27.05.2024	Adjoint Animation	10h40		30%	Stagiaire	Enfance Jeunesse
C	01.07.2019	Adjoint Animation	24H30		100%	Titulaire	Enfance jeunesse
C	01.09.2021	Adjoint Animation	31h30		100%	Titulaire	Enfance jeunesse
Filière Médico Sociale							
C	26.09.2016	ATSEM Principal 1ère classe	35h00		100%	Titulaire	Enfance jeunesse
C	01.07.2021	ATSEM Principal 1ère classe	35h00		100%	Titulaire	Enfance jeunesse
C	25.02.2019	ATSEM Principal 2ème classe	35h00		100%	Contractuel	Enfance jeunesse
C	01.09.2024	ATSEM Principal 2ème classe	35h00		100%	Contractuel	Enfance jeunesse
C	26.09.2016	ATSEM Principal 2ème classe	35h00		100%	Titulaire	Enfance jeunesse
Filière Culturelle							
B	26.09.2016	Assistant Conservation Principal 1ère classe	35h00		100%	Titulaire	Direction
C	01.07.2019	Adjoint Patrimoine Principal 1ère classe	30h00		100%	Titulaire	Direction
C	01.07.2017	Adjoint du patrimoine	35h00		100%	Titulaire	Direction

Publié le : - 4 OCT. 2024

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 035-213500598-20240923-202461-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 23 septembre 2024



Date de la convocation : 17 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre à 19 heures 34, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFRAY Claude.

Étaient absents : LE BOURHIS Guy (a donné pouvoir à GARNY Patrick),
DELAHAYE Isabelle (a donné pouvoir à GASTÉ Christèle),

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : DUVAL Soazig

2024-61 - Fixation de la prime de fin d'année pour l'année 2024

Rapporteur : Madame le Maire

La collectivité verse chaque année une prime de fin d'année, antérieure à 1984, à l'ensemble de ses agents. Le montant en est fixé par application, au montant de base de 570 €, d'une actualisation en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation sur la période allant de juillet N-1 à juillet de l'année N. Celle-ci est de 2,19 % cette année.

Aussi, le montant de la prime de fin d'année de l'année 2024 est porté à 582,50 € brut par agent (montant pour un agent à temps complet).

Comme les années précédentes, cette prime sera versée sous conditions de présentisme à l'ensemble des agents titulaires et contractuels (hors contrat de droit privé). Pour les agents contractuels, une condition d'ancienneté de plus de 6 mois est exigée sur la période de référence de novembre N-1 à fin octobre de l'année N.

Vu la commission unique du 09/09/2024,

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Fixe le montant de la prime de fin d'année 2024 à 582,50 € brut par agent ;
- autorise Madame le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité, 27 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFRAY Claude, DELAHAYE Isabelle.

Pour extrait conforme,
Le secrétaire de séance, DUVAL Soazig



Madame le Maire, Christèle GASTÉ

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le



ID : 035-213500598-20240923-202461-DE

Publié le : 4 OCT. 2024

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 035-213500598-20240923-202462-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 23 septembre 2024

Date de la convocation : 17 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre à 19 heures 34, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFFRAY Claude.

Étaient absents : LE BOURHIS Guy (a donné pouvoir à GARNY Patrick),
DELAHAYE Isabelle (a donné pouvoir à GASTÉ Christèle),

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : DUVAL Soazig

2024-62 - Acte de servitude avec Enedis – parcelle AE 455

Rapporteur : Gérard Bouvier

Un nouveau poste de transformation électrique est nécessaire pour les besoins du pôle socio-culturel et des nouveaux logements dans le secteur de la Métairie.

Pour permettre son implantation sur la parcelle communale AE 455, 5 rue de la Métairie, une convention de servitude a été signée avec Enedis le 15/03/2024.

Afin de régulariser administrativement et juridiquement la situation, il convient d'établir les actes notariés correspondants.

Vu la commission unique du 9 septembre 2024,

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- autorise Madame le Maire à signer les actes à passer avec ENEDIS, en l'étude des « Notaires de la Visitation » de Rennes pour les travaux d'implantation d'un poste de transformation électrique sur la parcelle cadastrée AE 455 ;
- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

Adopté à l'unanimité, 27 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFFRAY Claude, DELAHAYE Isabelle.

Pour extrait conforme,
Le secrétaire de séance, DUVAL Soazig



Madame le Maire, Christèle GASTÉ

Publié le : 4 OCT. 2024

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 035-213500598-20240923-202463-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 23 septembre 2024

Date de la convocation : 17 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre à 19 heures 34, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFRAY Claude.

Étaient absents : LE BOURHIS Guy (a donné pouvoir à GARNY Patrick),
DELAHAYE Isabelle (a donné pouvoir à GASTÉ Christèle),

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : DUVAL Soazig

2024-63 - Ouvertures exceptionnelles des commerces de détail les dimanches et jours fériés en 2025

Rapporteur : Maryvonne Kervrann

Conformément aux articles L.3132-25 et suivants du code du travail, les dérogations au repos dominical doivent être arrêtées avant le 31 décembre pour l'année suivante, par décision du Maire prise après avis du Conseil Municipal.

Depuis 1997 et la signature de la première charte d'urbanisme commercial, le sujet du travail dans les commerces le dimanche et les jours fériés fait l'objet d'un dialogue social entre les élus, les partenaires sociaux et les acteurs du commerce sur le territoire rennais. Organisé dans un premier temps à l'échelle de la métropole rennaise, ce dialogue social a été étendu au Pays de Rennes en 2003.

Un avis consultatif a été établi entre partenaires sociaux et acteurs du commerce (projet reçu le 5 septembre 2024), pour une durée de 2 ans, qui vise à autoriser l'ouverture exceptionnelle des commerces de détail 3 dimanches maximum par an parmi une liste de 6 et préconise de limiter le nombre d'ouvertures exceptionnelles des commerces de détail à 4 jours fériés maximum par an parmi une liste de 8.

Ainsi, pour l'année 2025, conformément à l'avis consultatif et dans le respect des conditions fixées aux articles L.3132-25-4, L.3132-26, L.3132-27 et R.3132-21 du code du travail (volontariat des salariés, rémunération au moins égale au double de la rémunération normalement due pour une durée équivalente, repos compensateur équivalent en temps et tous autres avantages liés au travail du dimanche), le Maire peut autoriser les commerces de détail à déroger à la règle du repos dominical pour leurs salariés dans la limite de 3 dimanches parmi les 6 dimanches suivants : 12/01/2025 (1er dimanche suivant le début des soldes de janvier), 07/09/2025 (dimanche suivant la rentrée scolaire), 30/11/2025 (dimanche suivant le Black Friday), 07/12/2025, 14/12/2025, 21/12/2025 (3 dimanches avant Noël).

Conformément à l'article L.3132-26, le nombre de dimanche excédant 5, la décision du Maire ne pourra être prise qu'après avis conforme de l'organe délibérant de l'EPCI.

Par ailleurs, conformément à l'avis consultatif et dans le respect des conditions fixées par le code du travail, les commerces de détail sont incités à n'ouvrir que 4 jours fériés parmi les 8 jours fériés suivants : lundi de Pâques, 8 mai, jeudi de l'Ascension, lundi de Pentecôte, 14 juillet, 15 août, 1 novembre, 11 novembre.

Concernant les concessions automobiles, conformément aux articles L. 3132-26, L.3132-27, R.3132-21 du code du travail, les vendeurs salariés de l'automobile sont autorisés à déroger à la règle du repos dominical au maximum 5 dimanches.

Dans un souci de cohérence à l'échelle du territoire du Pays de Rennes et conformément au souhait des concessions automobiles interrogées par Mobilians, les dimanches pouvant faire l'objet d'une ouverture dominicale autorisée par arrêté municipal au titre de l'année 2025 seront :

- *Le dimanche 12 janvier 2025*
- *Le dimanche 16 mars 2025*
- *Le dimanche 15 juin 2025*
- *Le dimanche 14 septembre 2025*
- *Le dimanche 12 octobre 2025*

Vu la commission unique du 9 septembre 2024,

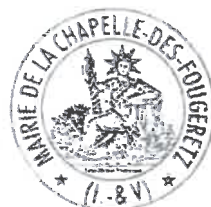
après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- émet un avis favorable pour autoriser les ouvertures exceptionnelles suivantes au titre de l'année 2025:
 - 1°) pour les salariés des commerces de détail - à l'exclusion des concessions automobiles, et des autres commerces faisant l'objet d'une réglementation particulière – 3 dimanches maximum parmi les 6 dimanches suivants : 12/01/2025, 07/09/2025, 30/11/2025, 07/12/2025, 14/12/2025, 21/12/2025 ;
 - 2°) pour les salariés des concessions automobiles, les dimanches suivants :
 - *Le dimanche 12 janvier 2025*
 - *Le dimanche 16 mars 2025*
 - *Le dimanche 15 juin 2025*
 - *Le dimanche 14 septembre 2025*
 - *Le dimanche 12 octobre 2025*
- émet un avis favorable pour inciter les commerces de détail à n'ouvrir que 4 jours fériés parmi les 8 jours fériés suivants : lundi de Pâques, 8 mai, jeudl de l'ascension, lundi de Pentecôte, 14 juillet, 15 août, 1 novembre, 11 novembre ;
- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

Adopté à l'unanimité, 27 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFRAY Claude, DELAHAYE Isabelle.

Pour extrait conforme,
Le secrétaire de séance, DUVAL Soazig

Madame le Maire, Christèle GASTÉ



Publié le : - 4 OCT. 2024

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 035-213500598-20240923-202464-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 23 septembre 2024

Date de la convocation : 17 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre à 19 heures 34, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFFRAY Claude.

Étaient absents : LE BOURHIS Guy (a donné pouvoir à GARNY Patrick),
DELAHAYE Isabelle (a donné pouvoir à GASTÉ Christèle),

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : DUVAL Soazig

2024-64 - Actualisation du forfait élève de l'école Notre Dame pour l'année scolaire 2024/2025

Rapporteur : Fabrice CERTENAIS

Chaque année, le Conseil Municipal est invité à fixer le forfait élève qu'il y aura lieu de verser à l'école Notre-Dame au titre de la nouvelle année scolaire. Ce forfait s'établit selon le coût moyen d'un élève des classes de même nature de l'école publique multiplié par le nombre d'élèves pris en charge, à savoir seuls les élèves domiciliés sur la commune.

Le forfait élève est calculé en prenant en compte les dépenses suivantes :

- L'entretien des locaux liés aux activités d'enseignement
- L'ensemble des dépenses de fonctionnement des locaux
- La location et la maintenance de matériels informatiques pédagogiques ainsi que les frais de connexion et d'utilisation de réseaux afférents
- Les fournitures scolaires, les dépenses pédagogiques et administratives
- La rémunération des agents territoriaux de service des écoles maternelles
- Le coût de transports pour emmener les élèves de leur école aux différents sites pour les activités scolaires (dont sorties scolaires obligatoires correspondant aux enseignements réguliers nécessitant un déplacement hors de l'école : activité piscine, gymnase, salle de sport, bibliothèque municipale...) ainsi que le coût d'utilisation de ces équipements (tickets d'entrée).

Pour l'année scolaire 2024-2025, ce forfait s'élève à :

- 1348.08 € pour un élève de l'école maternelle,
- 459.42 € pour un élève de l'école élémentaire.

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 035-213500598-20240923-202464-DE

Vu la commission unique du 9 septembre 2024,

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- fixe les forfaits élèves, à compter du 1er septembre 2024, comme suit :
 - o 1348.08 € pour un élève de l'école maternelle,
 - o 459.42 € pour un élève de l'école élémentaire.

- autorise Madame le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité, 27 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAI Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFFRAY Claude, DELAHAYE Isabelle.

Pour extrait conforme,
Le secrétaire de séance, DUVAL Soazig



Madame le Maire, Christèle GASTÉ



Publié le : - 4 OCT. 2024

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 035-213500598-20240923-202465-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 23 septembre 2024

Date de la convocation : 17 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre à 19 heures 34, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFRAY Claude.

Étaient absents : LE BOURHIS Guy (a donné pouvoir à GARNY Patrick),
DELAHAYE Isabelle (a donné pouvoir à GASTÉ Christèle),

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : DUVAL Soazig

2024-65 - Participation aux frais de fonctionnement des écoles pour les élèves fréquentant les écoles publiques et domiciliés hors commune : actualisation du forfait

Rapporteur : Fabrice CERTENAIS

Les familles domiciliées hors commune peuvent solliciter l'inscription de leur(s) enfant(s) dans les écoles publiques de La Chapelle des Fougeretz, sous réserve d'obtenir l'autorisation du Maire. La commune du domicile de la famille doit également s'engager à prendre en charge financièrement le coût de la scolarisation des enfants concernés.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer le forfait par élève demandé aux communes concernées.

Ce forfait s'établit selon le coût moyen d'un élève des classes de même nature de l'école publique multiplié par le nombre d'élèves pris en charge, à savoir seuls les élèves domiciliés sur la commune.

Le forfait élève est calculé en prenant en compte les dépenses suivantes :

- L'entretien des locaux liés aux activités d'enseignement
- L'ensemble des dépenses de fonctionnement des locaux
- La location et la maintenance de matériels informatiques pédagogiques ainsi que les frais de connexion et d'utilisation de réseaux afférents
- Les fournitures scolaires, les dépenses pédagogiques et administratives
- La rémunération des agents territoriaux de service des écoles maternelles
- Le coût de transports pour emmener les élèves de leur école aux différents sites pour les activités scolaires (dont sorties scolaires obligatoires correspondant aux enseignements réguliers nécessitant un déplacement hors de l'école : activité piscine, gymnase, salle de sport, bibliothèque municipale...) ainsi que le coût d'utilisation de ces équipements (tickets d'entrée).

Pour l'année scolaire 2024-2025, ce forfait s'élève à :

- 1348.08 € pour un élève de l'école maternelle,
- 459.42 € pour un élève de l'école élémentaire.

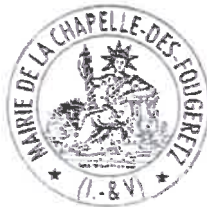
Vu la commission unique du 9 septembre 2024,

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- fixe les forfaits élèves, à compter du 1^{er} septembre 2024 pour les participations annuelles des communes à :
 - o 1348.08 € pour un élève de l'école maternelle,
 - o 459.42 € pour un élève de l'école élémentaire.
- autorise Madame le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité, 27 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFRAY Claude, DELAHAYE Isabelle.

Pour extrait conforme,
Le secrétaire de séance, DUVAL Soazig



Madame le Maire, Christèle GASTÉ



Publié le : 4 OCT. 2024

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 035-213500598-20240923-202466-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA
CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 23 septembre 2024



Date de la convocation : 17 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre à 19 heures 34, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFFRAY Claude.

Étaient absents : LE BOURHIS Guy (a donné pouvoir à GARNY Patrick),
DELAHAYE Isabelle (a donné pouvoir à GASTÉ Christèle),

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : DUVAL Soazig

2024-66 - Participation de la commune à l'Arbre de Noël des écoles

Rapporteur : Fabrice CERTENAIS

Chaque année, la commune accorde une aide financière aux écoles publiques et privées afin de financer les actions menées à l'occasion de la fin de l'année.

Il est proposé de reconduire, pour l'année 2024, le montant précédent de 6 € par élève (domicilié ou non sur la commune).

Cette aide financière est versée sous condition d'engagement de la dépense avant le 6 novembre et de réception des factures avant le 10 décembre 2024.

Vu la commission unique du 9 septembre 2024,

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve le versement aux écoles publiques et privée d'une aide financière de 6 € par élève ;
- autorise Madame le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité, 27 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFFRAY Claude, DELAHAYE Isabelle.

Pour extrait conforme,
Le secrétaire de séance, DUVAL Soazig



Madame le Maire, Christèle GASTÉ

Publié le : - 4 OCT. 2024

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 035-213500598-20240923-202467-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 23 septembre 2024

Date de la convocation : 17 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre à 19 heures 34, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFRAY Claude.

Étaient absents : LE BOURHIS Guy (a donné pouvoir à GARNY Patrick),
DELAHAYE Isabelle (a donné pouvoir à GASTÉ Christèle),

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : DUVAL Soazig

2024-67 - Délégation du Conseil Municipal à Mme le Maire -- Droit de préemption

Rapporteur : Natacha Blanc

En vertu de la délégation qui a été conférée par le Conseil Municipal à Mme le Maire en matière d'exercice du droit de préemption urbain, l'assemblée est informée des décisions prises par cette dernière, listées ci-après.

Adresse	Référence cadastrale	Nature du bien	Surface du terrain en m ²	Acquéreur	Décision de non-préemption
75 mail de la Besneraie	AC 196/200	Maison	178	Particulier	06/06/2024
13 rue Pierre-Marie Pautonnier	AE 256	Maison	578	Particulier	06/06/2024
5 courtil du Bourgenoux	AC 304	Maison	95	Particulier	06/06/2024
19 b courtil du Bourgenoux	AC 322/323/324/325/326	Garage		Particulier	06/06/2024
33 rue de la Rivière	AC 381	Maison	721	Particulier	21/06/2024
57 bis rue de la Rivière	AC 184	Maison	450	Particulier	21/06/2024
53 bis rue de la Rivière	AC 334/338/340	Maison	1134	Particulier	24/06/2024
101 route de Saint-Malo	AB 247/248/250/252/254/256	Délaissé	741	Collectivité	21/06/2024
32 rue du Bignon	AD 162	Maison	380	Particulier	24/06/2024
6 rue du Vivier	AE 29	Maison	510	Particulier	24/06/2024
13 rue du Tertre	AK 160	Bâti à usage de bureau et stockage	3641	Professionnel	18/07/2024

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 035-213500598-20240923-202467-DE



23 rue du Petit Marais	AM 356	Terrain à bâtir	222	Particulier	14/06/2024
4 rue du Petit Marais	AM 246/316	Terrain à bâtir	466	Particulier	12/08/2024
3 allée des Coudriers	AM 304	Terrain à bâtir	351	SCI	13/08/2024

Vu la commission unique du 9 septembre 2024,

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- prend acte des décisions présentées dans le présent rapport.

Adopté à l'unanimité, 27 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFFRAY Claude, DELAHAYE Isabelle.

Pour extrait conforme,
Le secrétaire de séance, DUVAL Soazig



Madame le Maire, Christèle GASTÉ

Publié le : - 4 OCT. 2024

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 035-213500598-20240923-202468-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 23 septembre 2024

Date de la convocation : 17 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre à 19 heures 34, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFRAY Claude.

Étaient absents : LE BOURHIS Guy (a donné pouvoir à GARNY Patrick),
DELAHAYE Isabelle (a donné pouvoir à GASTÉ Christèle),

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : DUVAL Soazig

2024-68 - Délégation du Conseil Municipal à Mme le Maire - Commande publique

Rapporteur : Jean-François GIFFARD

En vertu de la délégation qui a été conférée par le Conseil Municipal à Mme le Maire en matière de commande publique, l'assemblée est informée des décisions prises par cette dernière, listées ci-après.

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date de notification
Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une continuité de la voie verte - Rue de Rennes	Groupement représenté par SOCIETE ABEIL (mandataire) 3 rue d'Espagne 35200 RENNES	7 160,00 €	24/04/2024
Maîtrise d'œuvre pour amélioration acoustique - Salle omnisport	CRESTO MODULE Espace Entreprises Les Laurentines 1 rue des Longrais 35520 La Chapelle des Fougeretz	11 809,99 €	18/07/2024

MARCHE DE FOURNITURES ET SERVICES

Pour la tranche supérieure ou égale à 0 et inférieure à 40 000€ HT

Objet	Attributaire Adresse	Montant € HT	Date de notification
Prestation de service - Accès Internet très haut débit pour 5 sites communaux	ADISTA BRETAGNE Rue du pré Long ZAC du Val d'Orson 35 770 VERN SUR SEICHE	8 370,00 €	06/06/2024

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 035-213500598-20240923-202468-DE

Vu la commission unique du 9 septembre 2024,

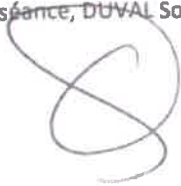
après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- prend acte des décisions présentées dans le présent rapport.

Adopté à l'unanimité, 27 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFFRAY Claude, DELAHAYE Isabelle.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance, DUVAL Soazig



Madame le Maire, Christèle GASTÉ



Publié le : - 4 OCT. 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA
CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 23 septembre 2024



Date de la convocation : 17 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre à 19 heures 34, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFRAY Claude.

Étaient absents : LE BOURHIS Guy (a donné pouvoir à GARNY Patrick),
DELAHAYE Isabelle (a donné pouvoir à GASTÉ Christèle),

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : DUVAL Soazig

2024-69 - Délégation du Conseil Municipal à Mme le Maire - Finances

Rapporteur : Jean-François GIFFARD

En vertu de la délégation qui a été conférée par le Conseil Municipal à Mme le Maire en matière de ligne de trésorerie dans la limite d'un montant maximum de 1 000 000€, l'assemblée est informée de la décision ci-après prise par cette dernière.

Attributaire	Caisse d'épargne
N° décision	2024 - 160
Date de décision	19/06/2024
Montant de ligne	1 000 000 €
Durée	12 mois
Taux	Variable selon index "Euribor 1 semaine"
Marge sur index	0,40%
Frais de dossier	1 000 €
Commission de non-utilisation	0,05%

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 035-213500598-20240923-202469-DE

Vu la commission unique du 9 septembre 2024,

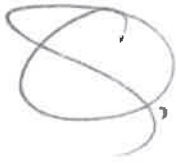
après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- prend acte de la décision présentée dans le présent rapport.

Adopté à l'unanimité, 27 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFRAY Claude, DELAHAYE Isabelle.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance, DUVAL Soazig



Madame le Maire, Christèle GASTÉ



Publié le : 4 OCT. 2024

Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le
ID : 035-213500598-20240923-202470-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 23 septembre 2024

Date de la convocation : 17 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre à 19 heures 34, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFFRAY Claude.

Étaient absents : LE BOURHIS Guy (a donné pouvoir à GARNY Patrick),
DELAHAYE Isabelle (a donné pouvoir à GASTÉ Christèle),

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : DUVAL Soazig

2024-70 - Délégation du Conseil Municipal à Mme le Maire – Concessions de cimetière

Rapporteur : Lionel BRODIER

En vertu de la délégation qui a été conférée par le Conseil Municipal à Mme le Maire en matière de concessions de cimetière, l'assemblée est informée des décisions prises par cette dernière, listées ci-après.

Date de l'acte	N° d'acte	Nature	Emplacement	Durée
05/07/2024	520	Cave-urne	UF 41	15 ans
03/09/2024	521	Caveau	G 143	15 ans

Vu la commission unique du 9 septembre 2024,

après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- prend acte des décisions présentées dans le présent rapport.

Adopté à l'unanimité, 27 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFFRAY Claude, DELAHAYE Isabelle.

Pour extrait conforme,
Le secrétaire de séance, DUVAL Soazig



Madame le Maire, Christèle GASTÉ

